



**CNAEMO**  
FORMATION



## *Programme des formations*

**Siège du CNAEMO**  
**10 rue Baptiste Monnoyer - 59800 LILLE**  
**Tel : 09 82 35 41 31 - [contact@cnaemo.com](mailto:contact@cnaemo.com) - [www.cnaemo.com](http://www.cnaemo.com)**



# Un petit peu d'histoire ?

## Le Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert...

Le CNAEMO s'adresse à plus de **4 500 professionnels** qui œuvrent en faveur de 160 000 enfants en danger, fédère plus de **900 adhérents personnes physiques et 100 associations personnes morales** et participe à la construction et à la transmission de savoirs au travers de ses différentes commissions et activités : **Assises Nationales et Journées d'études régionales, Recherches et Publications et des actions de formations adapté aux professionnels œuvrant dans le champ de la Protection de l'Enfance**

S'appuyant sur **des principes et des valeurs humanistes**, le CNAEMO se veut à la fois **une cellule de veille de l'actualité concernant les politiques publiques de l'enfance et de la jeunesse** et **une force d'interpellation et de proposition** en **s'alliant avec les autres acteurs, mouvements, associations et ONG** du champ de l'action sociale et de la jeunesse, nationaux et européens...

## Au coeur des Formations, le milieu ouvert sous toutes ses formes...

**Depuis 2009, le CNAEMO propose un programme d'actions de formations** organisées sur site au sein des structures en intra et inter associatif, animées par un panel de formateurs, intervenants et consultants.

**La transmission est un des fondements du CNAEMO.** C'est pour cela que la mission de formation, construit et propose des modules de formation au plus proche des réalités des professionnels du secteur de la Protection de l'Enfance et plus particulièrement dans le Milieu Ouvert...



# Pour vos Formations choisissez le CNAEMO

## NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Une offre de formations adaptée aux acteurs privés non lucratifs (associations) et aux secteurs sanitaires, social et médico-social, qui s'appuie sur :

**Une connaissance fine des enjeux territoriaux des différents secteurs**

**Une double approche : technique et politique**

**Une anticipation des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes**

**Un réseau d'intervenants experts issus de notre secteur qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (universitaires du champ du travail social, intervenants professionnels, directeur de structures associatives, professionnels du champ du Milieu Ouvert..) permettant :**

- Aux salariés d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles
- De mettre en place des prestations sur-mesure, adaptées à tout type de demandes grâce à des formations Intra-établissements,
- De faciliter l'accès à la formation par une offre proposée partout en France.

Nous mettons aussi en place, depuis décembre 2023, des formations en "Webinaire", pour permettre aux stagiaires et aux structures de limiter les contraintes de déplacement tout en abordant un contenu formatif.

## UNE DÉMARCHE QUALITÉ D'AMPLEUR NATIONALE RENFORCÉE !

Aujourd'hui, le CNAEMO est certifié Qualiopi, pour accompagner les structures et services de manière encore plus qualitative et ciblée.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante:

**Actions de Formation**

# Formation Intra-Pédagogique

## Méthodes Pédagogique :

L'ingénierie pédagogique est réalisée en fonction des attentes des formés, des structures, des effets et des compétences attendus que nos intervenants ont clairement identifiés en amont de l'action formative. ***Un fil rouge qui anime les formateurs du Cnaemo : " On apprend toujours seul, mais jamais sans les autres " Philippe Carré.***

## Modalités d'évaluations :

Les évaluations sont présentes dans toutes les étapes de la formation. De l'analyse des besoins à l'évaluation à chaud et à froid, plusieurs modalités d'évaluation sont mises en œuvre afin d'identifier de nouveaux axes de progression, des indicateurs de réussite, des remontées entre pairs et experts qui vont contribuer à l'émergence de nouveaux axes.

## Modalités et délais d'accès

### Accessibilité aux personnes à mobilité réduite



Pour tout renseignement quant à l'accessibilité des Personnes en situation de Handicap, quel que soit ce dernier, nous sommes à votre disposition afin de pouvoir prendre en compte vos besoins.

Au début de chaque formation, une clé USB contenant les supports de formation est remise aux stagiaires.

Certaines de nos formations seront ouvertes progressivement en Inter-Pédagogie pour créer des opportunités d'échanges avec d'autres associations et être ainsi partie prenante de la force du réseau !

**Pour plus d'informations, contactez-nous !**

## EN AMONT

Un questionnaire de recueil des besoins est distribué à la structure et aux bénéficiaires de l'action de formation afin d'adapter les objectifs pédagogiques.



## APRES

Nous utilisons plusieurs modèles d'évaluations :

- évaluation à chaud,
- évaluation sommative et à froid qui contribuent à mesurer le niveau de satisfaction des participants, l'atteinte des objectifs et l'identification des axes d'amélioration.

## PENDANT

L'ingénierie pédagogique est effectuée et régulée par nos formateurs experts.

Chaque action de formation est réfléchiée grâce au travail de nos concepteurs qui s'approprient les besoins identifiés par l'intermédiaire des recueils de besoins pour les adapter de manière efficace aux objectifs. L'action formative est enrichie par des contenus pédagogiques mis à disposition des formés constituant des ressources mobilisables ultérieurement.

## Repérer les violences faites aux enfants, signalement, conduites à tenir : Repérer pour mieux agir !

### **Préambule :**

Pour répondre aux enjeux du secteur médico-social et à une préoccupation majeure de santé publique, le CNAEMO propose une formation dont le but est d'améliorer le repérage précoce des maltraitances physiques, psychologiques, sexuelles faites aux enfants afin de favoriser leur prise en charge. En prenant appui sur la CIIVISE et son livret de formation destiné aux professionnels "Melissa et les autres", l'articulation de la formation se fera entre la prévention et la réparation en passant par les outils judiciaires, législatifs et réglementaires ainsi que les soins adaptés et concrets, apportés aux victimes de ces violences.

**Objectifs opérationnels :** Identifier les mécanismes permettant l'évaluation des violences faites aux enfants - Repérer et Catégoriser les violences faites aux enfants

### **Durée :**

3 journées de 6 heures

### **Les objectifs pédagogiques :**

- Comprendre la structure globale des besoins de l'enfant pour recueillir des données fiables
- Analyser, objectiver, caractériser : une démarche progressive et structurée
- Concevoir concrètement des outils, mettre en œuvre des actions

### **Le public concerné :**

Tout public

### **Les intervenants :**

- **Claude VOLKMAR**, expert dans le champ de la protection de l'enfance
- **Emma ETIENNE**, Fondatrice de l'association "SPEAK !"

### **La méthodologie :**

Méthodologies issues des pédagogies actives :

- Apports théoriques
- Cas cliniques
- Utilisation du livret de la CIIVISE
- Utilisation des outils de la HAS
- Témoin expert

### **Les modalités d'évaluations :**

- En amont évaluation des besoins de la structure et des stagiaires
- Pendant la formation : quizz et évaluations de connaissances
- Evaluation de satisfaction à chaud pour mesurer la satisfaction
- Evaluation à froid à plus 3 mois pour mesurer les impacts de la formation en situation professionnelle

### **Coût :**

Formation intra sur site à la demande, sur devis : contactez nous...



## Contenu pédagogique de la formation :

### *Jour 1 - Comprendre la structure globale des besoins de l'enfant pour recueillir des données fiables*

- Apports sur les besoins de l'enfant comme point de départ : La démarche nationale de consensus présidée par le Dr MP. MARTIN BLACHAIS (2017) sur les besoins fondamentaux de l'enfance en protection de l'enfance comme apport primordial.
- Connaître et comprendre les besoins de l'enfant, dans le respect de ses droits et de son intérêt dans une finalité évaluative : un vrai changement de paradigme voulu par la loi.
- Les conséquences pratiques du méta-besoin de sécurité.
- Les besoins spécifiques et les besoins particuliers.
- Souffrance infantile et trauma complexe

### *Jour 2 - Analyser, objectiver, caractériser : une démarche progressive et structurée*

- Savoir analyser la situation familiale : savoir manier la complexité d'utilisation d'indicateurs dans plusieurs domaines
- Les compétences parentales, les liens entre les manifestations développementales chez l'enfant et les compétences parentales disponibles : deux plans en étroite interaction.
- L'évaluation : quelles conditions pour une observation structurée, quelles sont les références théoriques à utiliser, comment construire un cadre concret et une stratégie de repérage et d'évaluation efficiente ?
- Apports théoriques et pratiques issus de la HAS.

### *Jour 3 - Concevoir concrètement des outils, mettre en œuvre des actions*

- Utilisation d'outils de repérage et d'observation, études de cas cliniques
- Cadre et évolutions législatives et réglementaires notamment ceux relatifs au secret professionnel
- Procédures et modalités d'interventions de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la cellule de recueil des
- Informations préoccupantes (CRIP)
- Rédiger une information préoccupante et un signalement, l'adresser à la CRIP, au procureur de la république
- Outils à disposition des professionnels et ressources locales d'aide et d'appui pour le professionnel : numéro de téléphone 119, médecin référent protection de l'enfance, UAPED

**Témoignage d'Emma Etienne fondatrice de l'association SPEAK !**

**SPEAK!**

Association de protection de l'enfance

**ENSEMBLE, LIBÉRONS  
LA PAROLE DES JEUNES !**

## Secrétaire en protection de l'enfance, institution et usagers, quelle place, quelle fonction ?

### **Préambule :**

L'action de formation permet aux formés de travailler sur les aspects identitaires et professionnels du personnel administratif en protection de l'enfance. L'utilisation de pédagogies actives contribue à interroger la posture professionnelle des secrétaires et agents administratifs dans la protection de l'enfance. L'utilisation de pédagogies actives favorise les échanges entre pairs et experts du secteur.

**Objectifs opérationnels :** Découvrir et articuler les différentes fonctions du personnel administratif dans une structure en protection de l'enfance.

### **Durée :**

3 journées de 6 heures

### **Les objectifs pédagogiques :**

- Connaître le dispositif de la protection de l'enfance
- Connaître le cadre professionnel du champ de l'intervention
- Identifier la place du secrétaire dans le cadre institutionnel
- Évaluer la responsabilité professionnelle d'un(e) secrétaire
- Réécrire le rôle et la pratique d'accueil du public

### **Le public concerné :**

Secrétaire et personnel administratif travaillant en établissement de la protection de l'enfance

### **Les intervenants :**

Experts dans le champ de la protection de l'enfance

### **La méthodologie :**

Méthodologies issues des pédagogies actives :

- échanges de pratiques, travail collaboratif entre pairs
- Utilisation du jeu
- Apports théoriques sur les lois régissant la protection de l'enfance
- Outils de résolution de postures ...

### **Les modalités d'évaluations :**

- En amont, évaluation des besoins de la structure et des stagiaires
- Pendant la formation, quiz et évaluations de connaissances
- Évaluation de satisfaction à chaud pour mesurer la satisfaction
- Évaluation à froid à plus 3 mois pour mesurer les impacts de la formation en situation professionnelle

**Coût :** Formation intra sur site à la demande, sur devis, contactez nous.



## Contenu pédagogique de la formation :

**Les 3 journées de formation peuvent changer d'ordre en fonction de l'organisation de la formation et des dates (disponibilité des formateurs)**

### ***Jour 1 - La Protection de l'Enfance.***

- Connaissance du champ de la Protection de l'Enfance.
- Le cadre professionnel de l'intervention : la responsabilité professionnelle, le secret professionnel et le partage d'information à caractère secret, le cadre légal de l'intervention.

#### **Modalités pédagogiques :**

- Création de la dynamique de groupe : présentation stagiaire
- Repérer les articulations et tensions entre références légales et postures professionnelles
- Actualisation et mise à jour des lois régissant la PE
- Mise à niveaux des connaissances des lois des stagiaires en fonction de leur évolution.
- Vignettes cliniques, sur différentes situations.

### ***Jour 2 - Le rôle et la pratique d'accueil des « usagers ».***

- L'utilisateur : les conditions de la rencontre, les représentations mobilisées, les réalités vécues.
- Les fonctions d'accueil et d'écoute des usagers, les postures adoptées.
- Les conditions de respect et d'acceptation de la place de l'utilisateur.

#### **Modalités pédagogiques :**

- Etudes de cas
- Mise en situation, jeux de rôle, cohésion d'équipe, accompagner la prise de parole, Théâtre d'impro/forum/scénettes mise en situation
- tous les outils pouvant être pertinents à la réponse,
- (outils d'intervention ciblés en fonction des besoins remontés par stagiaires et structure)

### ***Jour 3 - La place d'une secrétaire dans le cadre institutionnel.***

- Le rapport aux autres professionnels.
- L'institution comme garant des conditions d'exercice de la fonction. Liens stratégiques et fonctionnels entre personnels de l'institution.

#### **Modalités pédagogiques :**

- La communication verbale, savoir comment entrer en communication avec une personne agressive, savoir faire descendre la pression
- Les messages : ce que je communique et ce qui est perçu
- La communication non verbale

## Être travailleur social en protection de l'enfance, en milieu ouvert, aujourd'hui.

### **Préambule :**

Les stagiaires sont amenés à s'interroger par le biais de l'action formative sur leur posture professionnelle et sur les aspects de leurs différentes fonctions d'accompagnement. La formation être travailleur social en protection de l'enfance permet ainsi aux formés d'échanger sur les fonctions pluridisciplinaire et interdisciplinaire du travail social, des aspects relationnels et du collectif, de l'exercice individuel, mais aussi de l'identité professionnelle et de ses représentations.

**Les objectifs opérationnels :** Identifier les caractéristiques spécifiques du travailleur social en protection de l'enfance par une double approche identitaire et collaborative.

### **Durée :**

3 journées de 6 heures

### **Les objectifs pédagogiques :**

- Connaître le cadre professionnel du champ de l'intervention
- Distinguer les articulations, les enjeux au cœur des pratiques professionnelles et des équipes pluriprofessionnelles
- Concevoir sa posture professionnelle
- Évaluer la complexité de l'accompagnement
- Développer son engagement professionnel

### **Le public concerné :**

Travailleurs sociaux exerçant en protection de l'enfance en milieu ouvert, AEMO, AED...

### **Les intervenants :**

Experts dans le champ de la protection de l'enfance

### **La méthodologie :**

Méthodologies issues des pédagogies actives :

- Échanges de pratiques, travail collaboratif entre pairs
- Formation action
- Utilisation de cas concrets issus de situations professionnelles, interactions sociales et jeux de rôles
- Apports théoriques

### **Les modalités d'évaluations :**

- En amont évaluation des besoins de la structure et des stagiaires
- Pendant la formation : quiz et évaluations de connaissances
- Évaluation de satisfaction à chaud pour mesurer la satisfaction
- Évaluation à froid à plus 3 mois pour mesurer les impacts de la formation en situation professionnelle

**Coût :** Formation intra sur site à la demande, sur devis, contactez nous.

# Contenu pédagogique de la formation :

## Jour 1 : Articulations et tensions entre références légales et postures professionnelles

- *Présentation du Cnaemo*
- Création de dynamique de groupe : présentation stagiaire et jeu teambuilding
- Repérer les articulations et tensions entre références légales et postures professionnelles
- Actualisation et mise à jour des lois régissant la PE
- Intégrer les notions de tension entre intérêt de l'enfant et autorité parentale
- Intérêts et besoins de l'enfant
- Autorité parentale : droit et devoir

## Jour 2 : De l'aide contrainte ou contractualisée à la construction avec l'enfant et les parents : une question de posture professionnelle.

- Construire sa posture professionnelle
- Favoriser la réflexivité en tant qu'instrument de travail au service de la posture professionnelle
- Les besoins fondamentaux de l'enfant : un levier pour l'intervention à domicile, quels outils ?
- Repérer les modalités, la temporalité et les enjeux de l'intervention à domicile
- La coconstruction enfants parents dans un contexte contraint ou contractualisé
- Les principes de l'intervention de construction du pouvoir d'agir des familles : passer de la conscientisation à l'action

### Modalités pédagogiques :

Étude de cas, Mise en situation, Outils de résolution des postures : blason, diagramme des affinités, génogramme

(outils d'intervention ciblés en fonction des besoins remontés par stagiaires et structure)

## Jour 3 : Le travailleur social : quelle boîte à outils pour le professionnel en protection de l'enfance.

- Savoir travailler en équipe, ne pas rester seul
- Encadrer/accompagner en PE
- Le travailleur social comme son propre outil de travail
- Le lien intersubjectivité
- Savoir travailler en partenariat

### Modalités pédagogiques :

Étude de cas, Outils de résolution des postures : blason, diagramme des affinités, Théâtre d'impro/forum/scénettes, mise en situation, (Les modalités sont en fonction du formateur qui intervient et des besoins remontés en amont)

## Collaborer au service de l'éducatif en milieu ouvert : revoir les pratiques d'encadrement par l'intelligence collective.

### **Préambule :**

Cette action de formation destinée aux chefs de service a comme objectif principal de mieux connaître les différentes typologies de management afin de les appliquer en situations réelles de travail. Une articulation entre des apports théoriques et des apprentissages expérientiels vont permettre aux formés de travailler sur la transportabilité de l'action formative en tissant des liens entre les situations concrètes et les pratiques managériales. L'utilisation de méthodes pédagogiques par l'expérience et le socioconstructivisme va favoriser la collaboration au sein du groupe autour de notions de situations partagées et d'apprentissages entre pairs.

**Objectifs opérationnels :** Identifier et appliquer des compétences managériales transférables en situation réelle de travail

### **Durée :**

2 journées de 6 heures

### **Les objectifs pédagogiques :**

Définir les différentes typologies managériales afin de les appliquer aux Situations rencontrées.

### **Le public concerné :**

Tout professionnel devant développer ses compétences managériales

### **Les intervenants :**

Experts du management dans le champ de la Protection de l'Enfant

### **La méthodologie :**

Méthodologies issues des pédagogies actives :

- Échanges de pratiques, travail collaboratif entre pairs
- Apports théoriques sur les lois régissant la protection de l'enfance
- Outils de résolution de postures...

### **Les modalités d'évaluations :**

- En amont : évaluation des besoins de la structure et des stagiaires
- Pendant la formation : quiz et évaluations de connaissances
- Évaluation de satisfaction à chaud pour mesurer la satisfaction
- Évaluation à froid à plus 3 mois pour mesurer les impacts de la formation en situation professionnelle

**Coût :** Formation intra sur site à la demande, sur devis, contactez nous.

## Contenu pédagogique de la formation :

***Les 3 journées de formation peuvent changer d'ordre en fonction de l'organisation de la formation et des dates (disponibilité des formateurs)***

***Jour 1 - Identifier les compétences fondamentales managériales ou comment assimiler des compétences socles pour exercer sa fonction managériale :***

Apports cognitifs et conceptuels :

- Définir les compétences cognitives nécessaires à appréhender et à connaître son environnement de travail : adopter un management en fonction de la situation, développer des outils de gestion
- Définir les compétences sociales et opérationnelles pour donner du sens au travail et favoriser le travail d'équipe : savoir communiquer, savoir collaborer,
- Définir les compétences de type softs skills ou savoir être, individuelles comme ressources et aide pour le manager ainsi que pour le collectif.
- Apports des travaux de Khaled Sabouné maître de conférences en sciences de gestion, responsable pédagogique du Master management des établissements sanitaires et sociaux, Aix- Marseille

***Jour 2 - Mettre en pratique et articuler les compétences identifiées avec la singularité des situations : utiliser le management situationnel***

Apports cognitifs et conceptuels :

- Utiliser le cadre juridique de la protection de l'enfance pour identifier les marges de manœuvre envisageables dans l'accueil, les placements à domicile, les conférences familiales.
- Utiliser le management de proximité pour travailler dans une organisation apprenante. Mobiliser les outils du co développement et de l'intelligence collective
- Utiliser les softs skills pour instaurer une QVT dans les pratiques managériales. Organiser et fédérer autour d'initiatives.

***Jour 3 - Mise en pratique et retour d'expérience ( hors devis)***

Proposition d'atelier collectif en distanciel ou en présentiel/ proposition de coaching ou d'utilisation de l'action de formation en situation de travail.

## Repérage et prise en charge de l'adolescent violent et fonction du symptôme radical .

### **Préambule :**

Cette formation répond à un besoin identifié par les directions qui souhaitent que leurs salariés puissent acquérir des compétences sur les processus pubertaires, adolescents et repérer les indicateurs de la radicalisation. En effet, la radicalisation est une question urgente à penser et à traiter sous l'angle formatif. La compréhension de ce phénomène peut être source de questionnements pour les équipes éducatives qui par cette action vont être en capacité de mesurer l'importance et la complexité du phénomène qui opère dans un contexte plurifactoriel.

**Objectifs opérationnels :** Identifier les mécanismes permettant l'évaluation des violences et des symptômes radicaux chez l'adolescent.

### **Durée :**

1 journée de 7 heures

### **Les objectifs pédagogiques :**

- Identifier les processus pubertaires et les processus adolescents (Aspects physiologiques, psychiques, identitaires...)
- Reconnaître les aspects normaux et pathologiques de la violence à l'adolescence
- Catégoriser les différentes formes de violence, l'agressivité et le sadisme
- Connaître et repérer les processus de la radicalisation à l'adolescence
- Identifier les liens entre le processus adolescents et les mécanismes de radicalisation

### **La méthodologie :**

Méthodologies issues des pédagogies actives :

- Échanges de pratiques, travail collaboratif entre pairs
- Apports théoriques et cliniques de l'adolescent et du symptôme radical
- Cas issus de vignettes cliniques sur les radicalités adolescentes : politique, religieuse et idéologique
- Réflexion autour des autres formes de radicalités adolescentes (anorexiques, Trans identitaires, prostitutionnelles)
- Spécificité des prises en charge

**Intervenant :** Experts du management dans le champ de la Protection de l'Enfant

### **Les modalités d'évaluations :**

- En amont, évaluation des besoins de la structure et des stagiaires
- Pendant la formation : quiz et évaluations de connaissances
- Évaluation de satisfaction à chaud pour mesurer la satisfaction
- Évaluation à froid entre 3 et 6 mois pour mesurer les impacts de la formation en situation professionnelle

**Coût :** Formation intra sur site à la demande, sur devis, contactez nous.

## L'improvisation théâtrale au service de la protection de l'enfance.

### **Préambule :**

Explorer les relations dans le travail par le biais de l'improvisation théâtrale. L'expression théâtrale favorise une dynamique de travail qui permet à chacun de se situer individuellement et collectivement.

L'utilisation de cette technique favorise le développement personnel du formé en le rendant acteur de sa formation, il participe pleinement à la construction du dispositif de formation. L'improvisation théâtrale développe l'expression gestuelle, vocale, rythmique ..., elle demande écoute et respect de l'autre.

### **Durée :**

2 journées de 6 heures

### **Les objectifs pédagogiques :**

Acquérir des techniques liées à l'improvisation, au travail corporel

### **Les intervenants :**

Intervenant spécialisé dans l'improvisation théâtrale et les jeux de rôles.

### **Les modalités d'évaluations :**

- En amont évaluation des besoins de la structure et des stagiaires
- Pendant la formation : quizz et évaluations de connaissances
- Evaluation de satisfaction à chaud pour mesurer la satisfaction
- Evaluation à froid à plus 3 mois pour mesurer les impacts de la formation en situation professionnelle

### **Le travail technique :**

Le travail technique est d'autant plus important qu'il faut apprendre à structurer un personnage, une histoire, la faire évoluer, accepter les propositions des autres joueurs.

Les fondamentaux du théâtre sont donc travaillés : la gestuelle, l'espace, le rythme, la voix, le personnage, le clown moderne, le masque, le conte. (en fonction des besoins)

Cette technique permet de développer la citoyenneté :

Respecter des règles, faire partie d'un groupe et y exprimer sa singularité.

La technique du théâtre d'improvisation favorise la mixité, l'ouverture et surtout met en action des méthodes de communication efficace.

L'expression à travers les techniques de théâtre permet de communiquer sous un autre angle. Cette activité illustre l'importance de l'écoute et de l'ouïe ; la puissance de la communication non verbale ; l'impact de la tonalité de la voix ; comment faire face à des situations difficiles avec des usagers ou des collègues et comment entretenir de bonnes relations de travail en équipe.

**Coût :** Formation intra sur site à la demande, sur devis, contactez nous.



## Les modules juridiques du CNAEMO

Dans un contexte de profonde transformation des organisations sociales et médico-sociale, le Cnaemo a construit avec ses formateurs des modules "à la carte" dans lesquels il est possible de choisir en fonction des besoins identifiés, permettant de répondre le plus précisément aux besoins des structures, cibler au mieux et créer des formations "sur mesure".

### **M1 - Historique de la Protection de l'enfance et définition de la Protection de l'enfance**

Il s'agit de retracer l'évolution de la Protection de l'enfance : d'une prise en charge par l'Eglise à celle de l'Etat puis, avec la décentralisation, un Département devenu chef de file de la Protection de l'enfance. L'enjeu est également de revenir sur les différentes lois relatives à la Protection de l'enfance, et plus particulièrement sur les mesures d'assistance éducative : de l'ordonnance de 1985 fixant le principe de mesures d'assistance éducative aux lois de 2007 et 2016 faisant évoluer la prise en charge de l'enfant. Ces différentes lois permettent de dégager une définition de la Protection de l'enfance.

Il s'agira aussi de réfléchir à l'avenir de la Protection de l'enfance.

**Durée : 1H30mn**

### **M2 - Les acteurs de la Protection de l'enfance**

Il paraît parfois difficile de savoir repérer les différents protagonistes intervenant dans le champ de la Protection de l'enfance : acteurs du champ administratif (Département, Education nationale), du champ social et médico-social (services et établissements sociaux et médico-sociaux), du champ de la justice (Juges, administrateurs ad hoc), du champ sanitaire (médecins, établissements de santé).

L'objectif sera de lister ces acteurs et de revenir sur les missions de chacun d'entre eux.

**Durée : 1H30mn**

### ***M3 - L'articulation mesures administratives/mesures judiciaires***

Quel est l'élément déclencheur d'une mesure de Protection de l'enfance ? Qui recueille les informations préoccupantes ? Que se passe-t-il après l'évaluation ?

Qu'est-ce qui amène à la mise en place d'une mesure administrative ou d'une mesure judiciaire ? Quelles sont les différentes mesures pouvant être prononcées ? Le rôle du professionnel est-il le même ? Quels sont les pouvoirs des titulaires de l'autorité parentale ? Qui est responsable de l'enfant ?

Ce module a pour vocation d'amener les réponses à ces différentes questions.

***Durée : 2H30mn***

### ***M4 - Statut et parcours des enfants pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance***

Il s'agira d'étudier le profil juridique des enfants placés à l'Aide sociale à l'enfance (enfant confié par les titulaires de l'autorité parentale, enfant placé par le juge, tutelle départementale, pupille de l'Etat) et également de s'interroger sur l'évolution du statut de l'enfant : est-il statique ou peut-on passer d'un statut à un autre ? Les missions de la commission pluridisciplinaire d'examen de la situation des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance seront aussi évoquées.

***Durée : 1H30mn***

### ***M5 - Les outils de la Protection de l'enfance***

Projet pour l'enfant, document individuel de prise en charge, projet d'accueil et d'accompagnement,... autant d'outils à disposition des professionnels de la Protection de l'enfance ayant pour but une traçabilité des actions menés auprès de l'enfant et sa famille et la fixation d'objectifs à atteindre. L'idée est de les décrypter et d'étudier l'articulation entre ces différents documents.

***Durée : 1H***

## **M6 - La sortie du dispositif de Protection de l'enfance**

L'objectif de ce module est de déterminer les événements qui mettent fin à la Protection de l'enfance (majorité, réussite de la mesure, décision du juge, ...) et également d'évoquer les différents accompagnements dont peuvent bénéficier le mineur et sa famille mais également le jeune majeur.

**Durée : 1H**

## **M7 - Le secret professionnel et les informations partagées**

Le professionnel de la Protection de l'enfance doit être vigilant concernant ce qui peut être communiqué aux familles et autres intervenants de la Protection de l'enfance. Qui est soumis au secret professionnel ? Quelles sont les informations ? communicables et à qui peut-on les transmettre ? Que risque-t-on à « trop dire » ou à « ne rien dire » ?

**Durée : 1H30mn**

Ces modules de formation peuvent s'intégrer dans les formations "travailleur social, et secrétaire", **mais aussi être choisi à la carte en complément du module de formation théâtre.**

**Elles peuvent s'organiser dans le cadre d'une action Inter-associative,** permettant une mise en place plus rapide et favorisant l'échange et la rencontre.



## WEBINAIRE - Les modifications apportées par la LOI TAQUET, où en sommes-nous dans la mise en pratique ?

### **Préambule :**

La loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants, portée par Adrien Taquet, alors secrétaire d'État à la protection de l'enfance, ambitionnait de répondre aux difficultés de la protection de l'enfance révélées ces dernières années : prise en charge des enfants dans des hôtels, sorties sèches à l'âge de 18 ans, changement intempestif de lieu de placement..., Dans le même temps, cette loi propose à l'enfant de sortir du "tout ASE" en lui faisant découvrir d'autres figures : parrain/marraine, mentor et est aussi axée sur la préservation des liens familiaux. Toutefois, cette loi ne crée peut-être pas une véritable révolution puisque certaines des mesures instituées existaient déjà. Par ailleurs, si elle fixe le cadre légal actuel, la mise en place des mesures relèvent des Départements, chefs de file de la protection de l'enfance. Or, plus d'un an après l'adoption de la loi "Taquet", il n'est pas certain que les Départements aient pu déployer tous les outils nécessaires à la mise en œuvre du dispositif légal. Ce webinaire se propose de revenir sur l'ambition de la loi Taquet, les réelles modifications apportées puis de faire le point sur l'état actuel de ces transformations. Webinaire de 3 heures

### **Les objectifs pédagogiques :**

- connaître les ambitions de la loi Taquet : rappels et contours de la loi
- Identifier les modifications apportées par la loi
- Évaluer les « écarts » entre la prescription et la mise en pratique

### **Le public concerné :**

Tout professionnel voulant connaître les modifications

### **Les intervenants :**

Experte juridique dans le champ de la Protection de l'Enfant

### **La méthodologie :**

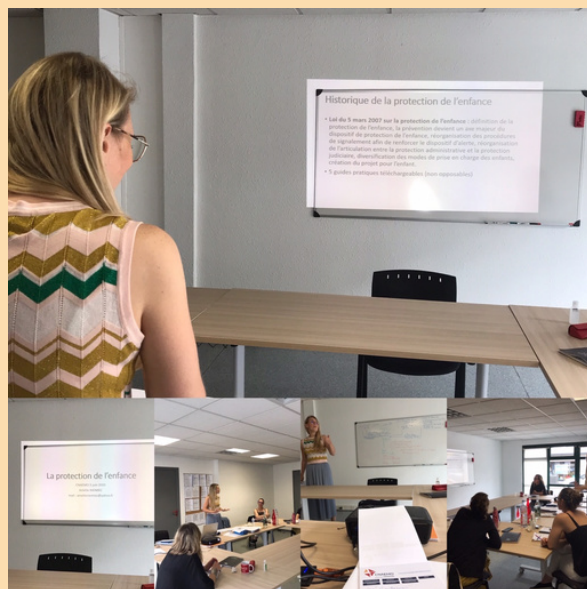
- Webinaire de 3 heures :
- apports de connaissances,
- quiz
- temps d'échanges

### **Les modalités d'évaluation :**

- questionnaire en amont de recueil des besoins des formés,
- questionnaire de satisfaction
- attestation de présence.

**Coût :** Formation Webinaire, paiement en ligne avec inscription sur le site internet du CNAEMO dans la rubrique "événements"





La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante:  
**Actions de Formation**

**CONTACTEZ-NOUS POUR VOS PROJETS DE FORMATIONS**  
[formation@cnaemo.com](mailto:formation@cnaemo.com)  
 ou au 06 62 29 96 87